



La lutte de Ste ANNE

**Vue à travers le prisme du nouveau siège
de la Banque Publique d'Investissement**

(prix du m2 par agent)

...et de la Rocade L2 (partenariat public privé).

**Ou pourquoi la CGT défend le bien public
contre le gaspillage... et les affairistes.**

La lutte menée par les agents et la CGT, dans l'unité avec Solidaires, pour le maintien des services publics de proximité à Ste Anne et conserver le site comme un « bien public » est exemplaire.

Exemplaire, car cette lutte oppose l'intérêt général, l'investissement pour l'avenir aux logiques de dépossession, de rentabilité financière, de court terme, pour une minorité d'affairistes au détriment de l'immense majorité.

Cette lutte oblige les « décideurs », hauts fonctionnaires, élus locaux mais aussi députés, sénateurs, ministres à « sortir du bois » et à se positionner. Car l'avenir de Ste Anne, ce n'est pas un problème technique.

C'est avant tout un problème politique, celui de l'alternative entre la maîtrise publique et sa capacité à travailler l'avenir et celui de la privatisation de l'espace public et de l'abandon de potentialités aux affairistes.

La lutte pour la défense de Ste Anne est réaliste, rationnelle et légitime.

Vendre le bien public pour rembourser la dette publique, née du manque de recettes fiscales, des cadeaux fiscaux aux plus riches et du rachat de la dette privée... Qui croit encore à la fumisterie du triple A ? Peut-être le Père UBU ? Même le FMI reconnaît aujourd'hui son erreur d'avoir impulsé des politiques d'austérité.

C'est pourtant le fondement de la « politique immobilière de l'Etat » qui entraîne abandon de sites, vente de biens « *pour rembourser la dette* », transferts aux collectivités locales (qui ne savent pas toujours quoi en faire) et bien sûr concentration et entassement de services dans le cadre des loyers budgétaires et du 12m2/agent, au mépris du bon sens et de celui du service public.

Moraliser le capitalisme (Sarkozy)

ou «la finance est notre ennemie» (Hollande).

Moraliser le système c'est impossible, nous le savons.

Combattre un ennemi ? Ça c'est possible !

Alors pourquoi favoriser la « rente » ? Pourquoi mettre en œuvre des dispositifs qui vont permettre le gavage des actionnaires payés grâce à l'argent public, nos impôts, nos sacrifices en emplois et destructions de missions publiques ?

Qu'il ne nous soit pas répondu que les contraintes juridiques nous obligent à... Ça c'est du fifre, du pipeau, c'est bon pour « *c'est dans l'air* » ou les éditos des « experts » patentés qui gagnent 8 smic par mois et qui expliquent que le salaire minimum est trop élevé... et qu'on vit vieux et que... faut cotiser plus longtemps... Il faut faire des « économies »...

Et Sainte Anne dans tout ça ?

Justement Sainte Anne ! Justement Marseille !

Deux articles du Canard Enchaîné du 5 juin 2013 viennent illustrer le sens de la bataille pour la défense du site de Ste Anne, des missions et des agents qui y travaillent, ceux des Finances publiques mais aussi les salariés de la restauration et les employés du nettoyage.

Le premier concerne le nouveau siège de la Banque publique d'investissement (BPI).

Jugez plutôt:
10501 m2 pour 360 agents et un loyer annuel de 6,6 millions d'euros et des « charges » de 800 000 euros par an ! C'est 630 € le m2 et une surface de 29 m2 par agent ! De quoi donner des sueurs froides aux thuriféraires du 12m2/agent dans le cadre des loyers budgétaires (débilité extraite de la lof) et de la « rationalisation », de quoi rendre caduques les « motifs » des restructurations à la Drfip13.

Le second concerne le « serpent de mer » routier de Marseille: La rocade L2 et les fameux partenariats publics – privé (PPP).

Pour 140 millions d'euros empruntés, l'Etat va payer 260 millions d'intérêts ! Et il est possible que les usagers doivent payer pour « emprunter cette route », comme ils payent déjà pour traverser une partie de Marseille par le « Tunnel Prado Carénage » ! C'est un CARNAGE DE L'ARGENT PUBLIC !

L'Etat va dépenser (sur sa partie) 260 millions d'intérêts pour 140 millions empruntés pour la rocade L2 !

La Banque Publique d'Investissement s'installe dans du locatif pour 7,4 millions d'euros / an boulevard Hausmann !

Le site de Sainte Anne serait évalué autour de 12 millions d'euros. (il serait intéressant de calculer le retour sur investissement sur la vente des logements construits si le site...). En tout cas, sa vente « rapporterait » une goutte d'eau !

Qui a intérêt à la vente de Ste Anne ?

**Pourquoi vider Ste Anne de ses services publics de proximité ?
Pourquoi concentrer les contribuables de Marseille sur 4 guichets ?**

**Pour faire des économies ???!!!
Prouvez le !**

Ste Anne doit rester public avec ses services de proximité !



Défendre le site de Sainte Anne,
c'est défendre l'intérêt général,
l'argent public et les contribuables marseillais !

La banque de Hollande saisie par la folie des grandeurs

Le canard enchaîné 5 juin 2013

Pierre de taille et colonnes de marbre : pour 6,6 millions de loyer annuel, la BPI pose ses cartons dans un luxueux immeuble du boulevard Haussmann.

La Banque publique d'investissement (BPI) prend ses aises. Cet établissement d'Etat, créé l'an dernier pour aider les petites et moyennes entreprises, ne voit ni petit ni moyen quand il s'agit de choisir ses propres bureaux. Sa direction vient de décider d'installer une partie de ses troupes dans un imposant et luxueux immeuble aux colonnes de marbre situé au 6-8 boulevard Haussmann, à deux pas de l'Opéra.

Présidée par Jean-Pierre Jouyet, un très proche ami de Hollande, la BPI va occuper 10 501 m² sur trois niveaux dans ce bâtiment qu'une plaquette publicitaire présente comme « un édifice spectaculaire [qui] s'organise autour d'un atrium central planté d'arbres exotiques ». Montant du loyer annuel : 6,6 millions, soit 630 euros le mètre carré. Une somme qui ne tient compte ni des charges (800 000 euros par an) ni des taxes...

Opération enfumage

Ces bureaux haut de gamme conviendraient fort bien à une banque cherchant à dragner et à impressionner le milliardaire qatari ou l'homme d'affaires moscovite en goguette. Mais quel intérêt de s'offrir une telle vitrine parisienne, pour une banque censée aider de petits patrons sans le sou, avec l'argent d'un Etat qui n'en a guère plus ?

Dans ce sympathique « sam'suffit », les financiers ne risquent pas trop de se marcher sur les pieds. Conçus pour accueillir 950 personnes, les locaux en hébergeront à peine 360, toutes venues d'établissements publics absorbés par la BPI, comme Oséo ou le Fonds stratégique d'investissement. Une partie de l'im-



meuble est destinée à abriter des bureaux de passage réservés aux huiles du conseil d'administration, comme les socialistes Ségolène Royal ou Jean-Paul Huchon...

La direction de la BPI s'est aussi beaucoup dépensée pour faire croire à la presse que cette installation

était une opération exemplaire. La banque a ainsi publié, le 25 avril, un laborieux communiqué pour expliquer que le déménagement lui ferait économiser 1,5 million par an. En réalité, les salariés qui transporteront leur balluchon boulevard Haussmann viennent de quartiers

encore plus chics, rue de Lille ou rue de l'Université. Un peu comme si, pour donner l'exemple, un patron vertueux troquait sa Rolls pour une Porsche...

Pas question, en revanche, d'opter pour des solutions moins onéreuses. Comme l'ouverture d'une simple agence d'accueil de la clientèle dans la capitale. Et le regroupement du reste des troupes à Maisons-Alfort, où Oséo avait installé son siège social avant la création de la BPI. Dans cette banlieue pas si lointaine, les loyers coûtent trois fois moins cher que boulevard Haussmann...

Vaccin anti-banlieue

« C'est impossible, assure doctement le service de presse de la banque, car une partie de l'immeuble de Maisons-Alfort est déjà occupée par un autre organisme, l'Agence nationale de sécurité sanitaire. » Vérification faite, c'est inexact. L'agence en question a prévu de déménager d'ici à la fin de 2014. Ses 3 916 m² de locaux devraient être mis ensuite à la disposition de la BPI, qui aurait donc pu y installer sans souci ses salariés du boulevard Haussmann...

Mais on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. La banque a pris ses précautions pour ne pas risquer – ni en 2014 ni plus tard – l'exil général en banlieue. Sa direction a signé un bail... de douze ans pour son immeuble parisien. Une longue durée, justifiée, paraît-il, par une année de loyers gratuits proposée par le propriétaire. Un peu comme si l'allume-cigare et l'autoradio de la Porsche étaient offerts par le vendeur...

Hervé Liffan



Bouygues à fond la caisse sur la rocade de Marseille

L'Etat va lui payer 260 millions d'intérêts, pour 140 millions empruntés.

Le canard enchaîné 5 juin 2013

MAZETTE ! Déboursier plus de 400 millions d'euros pour régler une facture de 140 millions... C'est le dernier exploit financier réalisé par l'Etat à Marseille, à la grande joie du groupe Bouygues. Le ministre des Transports vient en effet d'accepter de payer près de trois fois plus cher la part qui lui revient dans les travaux d'achèvement de la L2, la rocade de contournement autoroutier de la ville.

Le 6 mai, le bétonneur a été choisi, dans le cadre d'un partenariat public-privé, pour terminer cette voie rapide - laissée en friche depuis les années 80 - et l'entretenir durant vingt-six ans. Mais, plutôt que de régler tout de suite la note, le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, a demandé à l'ami Bouygues d'avancer l'oselle. L'Etat le remboursera par petits bouts, d'ici à 2043, avec un taux d'intérêt pharaon-

nique de 8 % par an. Pastis pour tout le monde ! La prouesse mérite d'autant plus d'être soulignée que le gouvernement pouvait emprunter aux banques sur trente ans la somme nécessaire à un taux inférieur à 3,3 %. A ce tarif-là, plus de 150 millions auraient pu être économisés.

Lèse-béton

Pas folles, les collectivités locales qui participent au financement du projet (Région Paca, département des Bouches-du-Rhône et communauté urbaine de Marseille) ont refusé ce marché de dupes. Elles ont préféré faire des économies et payer cash leur propre part, estimée à 380 millions. Préparé sous Sarkozy, l'achèvement de la coûteuse L2 était promis à un enterrement de première classe par l'équipe Hollande. Mais, en septembre 2012, le gouverne-

ment a brusquement changé d'avis. Au cours d'un comité interministériel consacré à l'insécurité à Marseille, Jean-Marc Ayrault, le pòvre, a cédé à la demande pressante de ses amis socialistes marseillais, qui rêvent de reconquérir la ville après dix-huit ans de règne de la droite. Il a annoncé sa décision d'en finir avec cette L2 fissa. Et, surtout, de signer le contrat avant les municipales de 2014...

Pour respecter le calendrier, il n'était pas question d'abandonner l'idée du partenariat public-privé et de perdre deux ans à relancer un appel d'offres classique, avec tout le tintouin. Même pour économiser beaucoup de sous. « Il faut vite terminer la L2 ! Vite ! C'est la population qui le demande », martèle-t-on au ministère des Transports, les yeux rivés sur le calendrier électoral.

Toujours pour gagner du

temps, le gouvernement se montre d'une discrétion de violette sur les dangers d'effondrement du tunnel (déjà existant) que la future autoroute doit emprunter pour passer sous le quartier du Merlan, au nord du Vieux-Port. En juin 2011, un rapport du bureau d'études Arcadis (contesté par certains experts) affirmait que les dalles, poutrelles et piliers qui supportent le centre commercial Carrefour, situé juste au-dessus, présentent de graves « fissurations » et des « risques de rupture ». Lesquels atteignent, par endroits, trois fois la cote d'alerte. Rassurants, les auteurs soulignent qu'un tremblement de terre inférieur de moitié aux normes sismiques marseillaises pourrait suffire à tout mettre par terre.

On verra pour la cacagne, du moment que les espoirs électoraux restent debout...

H. L. et C. N.



**Rejoignez la CGT Finances Publiques 13
Syndiquez Vous ! Plus nombreux, plus forts !**

Nom:

Poste ou service:

Prénom:

Grade:

Date:

Signature:

Retrouvez les infos syndicales sur
www.financespubliques.cgt.fr/13/